«Plan caché» de 40.000 régularisations de migrants clandestins : de quoi s'agit-il ?

19/04/2018 à 19h47

(…) De leur côté, les députés LR invoquent un article du *Monde* pour justifier leurs interrogations. Ce texte ne mentionne pas explicitement un «plan caché de 40.000 régularisations». Il transcrit en revanche les propos de députés de la majorité souhaitant que la question des régularisations soit abordée après le vote de la loi Asile et immigration. «On s'intéressera sûrement à la question de ces personnes en France sans titre de séjour (…) Il y a 300.000 personnes sans droit, qui sont depuis des années en France et qui ne peuvent pas travailler, qui travaillent au noir, pour lesquelles on doit trouver une solution. Si on veut intégrer, il y a des personnes qu'on ne peut pas laisser dans ces situations», affirme ainsi le député LREM Pierre Person, cité dans les colonnes du quotidien.

Des titres de séjour provisoires pour ceux qui travaillent

Le Monde rapporte également les propos d'un élu de la majorité, sans le nommer, qui estime que les régularisations représenteront «autour de 10% des 300.000 sans-papiers», ce qui équivaut donc à un chiffre de 30.000 et non de 40.000 personnes. «Lorsque nous aurons examiné l'ensemble des articles de cette loi, nous pourrons débattre de ce qu'il convient de faire au sujet des personnes qui se trouvent sans statut. Nous aurons ce débat, a-t-il promis, mais ce n'est pas aujourd'hui qu'il faut l'avoir», avait quant à lui déjà

précisé le ministre de l’Intérieur, Gérard Collomb. (…)

www.lefigaro.fr

(Merci à **Neuneu)**